

DEMANDE DE PROPOSITIONS

Organisation d'une activité de kayak récréotouristique dans la mine Jeffrey de Val-des-Sources

1. Contexte et objectifs

La Ville de Val-des-Sources est propriétaire de la mine Jeffrey, un site unique par son histoire et ses caractéristiques. Dans le cadre de son développement récréotouristique, la Ville souhaite offrir une expérience de kayak en eau calme à l'intérieur de la mine, afin de mettre en valeur ce site et d'attirer les visiteurs.

La Ville lance donc la présente Demande de propositions (DP) afin de sélectionner un opérateur qualifié pour organiser, encadrer et exploiter cette activité, pour une durée de deux (2) ans, sur une base saisonnière.

2. Description du mandat

L'entreprise sélectionnée devra assurer la prestation complète de l'activité, incluant notamment :

- Organisation et encadrement de deux tours de kayak écotouristique de deux heures par jour durant quatre fins de semaine estivales consécutives (entre juillet et la mi-septembre) pour une vingtaine de participants.
- Intégration d'un contenu éducatif et d'interprétation portant sur l'histoire de la mine, ses particularités environnementales ainsi que sur le patrimoine de la Ville.
- Fourniture de tout l'équipement requis (une vingtaine de kayaks dédiés à l'activité ou nettoyés entre chaque tour, pagaies, vestes de flottaison individuelles, toilette portative, etc.).
- Mise en place d'un transport sécuritaire pour les participants (autobus ou navette pour accéder au plan d'eau).
- Supervision et accompagnement par des guides qualifiés et certifiés.
- Assurance responsabilité civile couvrant ce type d'activité.
- Respect de toutes les normes de santé, sécurité et environnement applicables.

3. Conditions générales

- Le mandat est attribué pour deux (2) saisons estivales, soit 2026 et 2027.
- Les activités sont limitées aux fins de semaine et aux périodes autorisées par la Ville.
- L'opérateur est responsable de la gestion des inscriptions, de l'accueil des participants, du service à la clientèle, de la promotion, de l'annulation en cas de pluie et remboursement.
- L'opérateur doit s'assurer de ne laisser aucune trace et de protéger l'intégrité du site.
- Toute publicité ou promotion doit être validée par la Ville avant diffusion.

4. Exigences administratives

Les soumissionnaires doivent inclure dans leur proposition :

1. Présentation de l'entreprise et de son expertise.
2. Expérience pertinente en organisation d'activités nautiques écotouristiques similaires.
3. Plan préliminaire de logistique (transport, accueil, guides, sécurité).
4. Plan de sécurité et gestion des risques.
5. Preuve d'assurance responsabilité civile (ou engagement à l'obtenir avant le début de l'activité).
6. Proposition financière (tarif pour un visiteur et le tarif réduit pour un résident de la ville).

5. Modalités de dépôt

- Les propositions doivent être transmises au plus tard le lundi 24 novembre 2025 à 11h à : Lorie Charland, chargée de projets, projetsvds@valdessources.ca, 819-300-6869
- Les propositions peuvent être déposées en format électronique (PDF) ou papier à l'hôtel de ville de Val-des-Sources.
- Toute question relative à la présente DP doit être transmise à la personne responsable avant le vendredi 7 novembre 2025.

6. Critères d'évaluation

Les propositions seront évaluées selon les critères suivants :

- Pertinence et solidité de l'expérience de l'entreprise.
- Qualité du plan logistique et de sécurité.
- Capacité à fournir une expérience client sécuritaire, attrayante et éducative.
- Proposition financière et modèle de partenariat.

7. Dispositions particulières

- La Ville se réserve le droit de rejeter toute proposition incomplète.
- La Ville n'est pas tenue d'accepter la proposition la plus basse ni aucune proposition reçue.
- La sélection finale sera confirmée par résolution du conseil municipal lors du conseil du 1^{er} décembre